

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIETES BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de son GROUPE REGIONAL DE ROANNE

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1983
Abonnement France	95 F
Membre scolaire	45 F
Abonnement Etranger	115 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	10 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 H ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIETE LINNEENNE DE LYON.

SOMMAIRE

RUSSI M. et JOSSERAND M. — Etude sur « <i>Amanita verna</i> » (Bull.) Persoon (Basidiomycète Agaricales) récoltée dans la région lyonnaise	6
HERBULOT Cl. — Missions de M. P.-C. ROUGEOT en Ethiopie et en République de Djibouti. Lepidoptera Geometridae 2	10
KHALAF G. et LAHOUD M. — Contribution à l'étude écologique des fleuves côtiers du Liban. I. Le Nahr-el-Kalb	21

PARTIE SCIENTIFIQUE

ETUDE SUR « AMANITA VERNA » (BULL.) PERSOON (BASIDIOMYCETE AGARICALES) RECOLTEE DANS LA REGION LYONNAISE

par M. RUSSI et M. JOSSERAND.

Commençons par un aveu : pendant très longtemps, l'un d'entre nous (J.) ne crut pas à l'existence d'*Amanita verna* en tant qu'espèce autonome car chaque fois qu'il eut en mains des échantillons sensiblement blancs, un examen attentif lui montra toujours dans le lot un ou deux spécimens présentant un subtil reflet verdâtre et la loupe laissait soupçonner des vergetures, assurément à peine visibles puisque la cuticule était unicolore mais suffisantes pour montrer que ces prétendues *verna* étaient tout simplement des albinos de *phalloides*.

De plus, ces « verna » apparaissaient invariablement au début de l'automne, au moment de la poussée des phalloïdes. Ceux qui tenaient qu'il s'agissait bien de *verna* se tiraient d'affaire en remarquant que *verna* était vraiment mal nommée ! Cette position était déjà celle du Dr RIEL il y a une bonne soixantaine d'années.

Pourtant, en 1971, parut le tome I des « Champignons du Nord et du Midi » par A. MARCHAND qui donnait une planche (médiocre) et une description (excellente) d'*A. verna*.

Peu après, paraissait dans la « *Revue de Mycologie* » (t. XXXVII, 1972, fasc. 1-2, mais paru en 1973) et sous la signature du même auteur une étude détaillée et précise sur la même Amanite accompagnée d'abondants commentaires qui amenèrent celui de nous deux qui jusque là s'était montré sceptique (J.) à... douter de ses doutes.

En effet, MARCHAND indiquait que la potasse produisait une belle réaction jaune d'or sur pratiquement toutes les parties du champignon, caractère dont nous avons vérifié qu'*A. phalloides* ne le présente aucunement, non seulement sur la cuticule ce qu'on pourrait attribuer à la pigmentation du chapeau masquant la réaction, mais également sur la chair, elle incolore. Il y avait donc là un bon caractère signalétique.

Nous en étions à ce point lorsque l'un d'entre nous (R.) récolta le 24-6-79 un petit lot d'une belle Amanite blanche qui présentait la réaction jaune vif au contact de la potasse.

Il faut préciser ici qu'en dépit d'un comportement identique à l'égard de la potasse, cette Amanite n'avait rien de commun avec *virosa*, élégante espèce que nous connaissons bien l'un et l'autre pour la récolter de temps en temps dans les sapinières siliceuses du Haut-Beaujolais et qui se reconnaît aisément à son chapeau conico-convexe, volontiers plus développé d'un côté que de l'autre, à son pied mollement pelucheux, à ses lames non tronquées, etc.

L'insuffisance de ce premier lot permit seulement d'en faire une étude d'attente.

Mais le 13-6-82, l'un de nous (R.) récolta à nouveau cette Amanite exactement dans la même station que précédemment et cette fois en abondance : au moins une vingtaine de sujets idéalement frais et de tous les âges. Il fut donc possible de les étudier correctement. En voici les caractères que nous ferons suivre de quelques observations.

CARACTÈRES MACROSCOPIQUES :

Chapeau 40-60 mm, d'abord globuleux puis convexe-aplani, à peine déprimé sur le franc adulte, non mamelonné, bien régulier, plutôt fragile, humide ou même viscidule. *blanc de neige* mais plus tard lavé d'ivoire ou même tout à la fin d'ocracé léger (R.), parfaitement nu (aucun débris de volve), glabre, mat ou subsatiné selon le temps, sans vergetures, même sous la loupe. Marge arrondie, non striée, finement soyeuse *sub lente* sur le jeune. Cuticule mince, séparable.

Chair peu épaisse, tendre, blanche, immuable.

Lames très serrées, peu inégales: 0-1-(3) lamellules; très généralement tronquées *obliquement*, aussi, mais très rarement, atténuées-arrondies (cf. dessins), rarement fourchues, variant de sub-étroites à moyennement larges, minces, sans galbe net, plutôt un peu ventruées, légèrement arrondies à la marge, très libres, fragiles, blanches quand considérées isolément et à plat, avec un subtil reflet ivoire-incarnat quand observées dans leur ensemble. Arête entière et concolore.

Pied généralement long: 70-150 × 8-11 mm, égal ou faiblement élargi de haut en bas, plein puis farci et creux, un peu déboîtable, blanc pur, variant de soyeux-subglabre à fibrillo-feutré ou même, sur certains sujets très frais, finement et mollement floconneux-mouchetillé (les rigueurs du dessin au trait nous ont amenés à exagérer quelque peu l'ornementation du grand sujet), sec, non strié sinon très faiblement sous les lames. Bulbe important, sphérique, olivâtre ou irrégulier, d'où naît une volve ample, plus ou moins lobée, charnue à la base mais très mince à ses extrémités libres, blanche salie d'ocracé. Anneau haut situé, ample, mince, fragile, blanc, parfois finement striolé en dessus.

Spores en tas blanches.

CARACTÈRES MICROSCOPIQUES :

Basides 4-sporiques, 40 × 12 μm par exemple.

Spores sub-rondes 8,7-9-10 × 6,8- 7,6- 8- 8,5 μm, de rapport longueur-épaisseur variable dans certaines sporées, lisses, fortement amyloïdes, à apicule très petit. (cf. *Observations*).

Pleurocystides nulles. *Cheilocystides* différenciées: nous n'en avons vu aucune. L'arête est simplement garnie de cellules basidioliformes.

Boucles nulles.

Trame des lames d'Amanite, *id est* à médiostrate étroit, formé d'hyphes grêles. 10-15 μm par ex., d'où divergent deux courants hyphiques, formés d'éléments de plus fort diamètre: 15-20 μm par ex.

RÉACTIONS: KOH sur la cuticule, la chair, le pied, les lames et l'anneau: jaune d'or +++ très vif mais s'atténuant et disparaissant complètement au bout d'un moment. NH⁴OH: O partout. SO²H²: les lames triturées y deviennent d'un lilas évident (mais cf. *Observations*).

HABITAT ET LOCALITÉ. Sur sol calcaire parmi les feuillus variés, *Carpinus* dominant Vertrieu (Isère), en particulier les 24-6-1979, 13-6-1982, 20-6-1982, *leg.* RUSSI mais aussi depuis une bonne quinzaine d'années dans la même station et à la même époque, ainsi que par un autre récolteur, notre collègue DESPÉRANCE.

OBSERVATIONS :

Les lamellules sont indiquées par MARCHAND comme « tronquées d'équerre ». Nous avons attaché à ce petit caractère une attention particulière et renvoyons à nos dessins. On verra que si elles sont très généralement tronquées, les lamellules le sont toujours *obliquement*, jamais d'équerre; exceptionnellement, elles peuvent même être arrondies; néanmoins, la troncature est assurément la formule la plus générale.

Réaction des lames à l'acide sulfurique. MARCHAND rapporte que « l'acide sulfurique ne colore pas les lames en violet », alors que nous avons obtenu un résultat nettement positif. Ce désaccord ne nous émeut pas car nous avons bien des fois tenté cette réaction sur des feuillettes d'Amanites et constaté que ses résultats sont totalement *irréguliers*. Il nous semble nous souvenir que cette réaction dite « réaction de RASPAIL » se produit lorsque on fait agir de l'acide sulfurique sur des protéines en présence de sucres. Que les sujets, selon leur degré de développement, contiennent ou non des sucres et la réaction se produit ou ne se produit pas.

Rappelons en tout cas qu'il convient non de déposer de l'acide sur les feuillets, mais qu'il faut *en triturer* un fragment dans une goutte d'acide déposée sur une lame de verre, selon la méthode indiquée par BATAILLE il y a bien longtemps (*Bull. Soc. linnéenne de Lyon*, 1928, p. 115).

Hétérosporie. Une des sporées recueillies présentait une grande homogénéité (dimensions et forme)... mais une autre, de la même récolte, nous montra une telle hétérosporie que nous avons renoncé à la dessiner ! Cette hétérosporie a été utilisée par différents auteurs qui ont pensé pouvoir fonder sur elle des

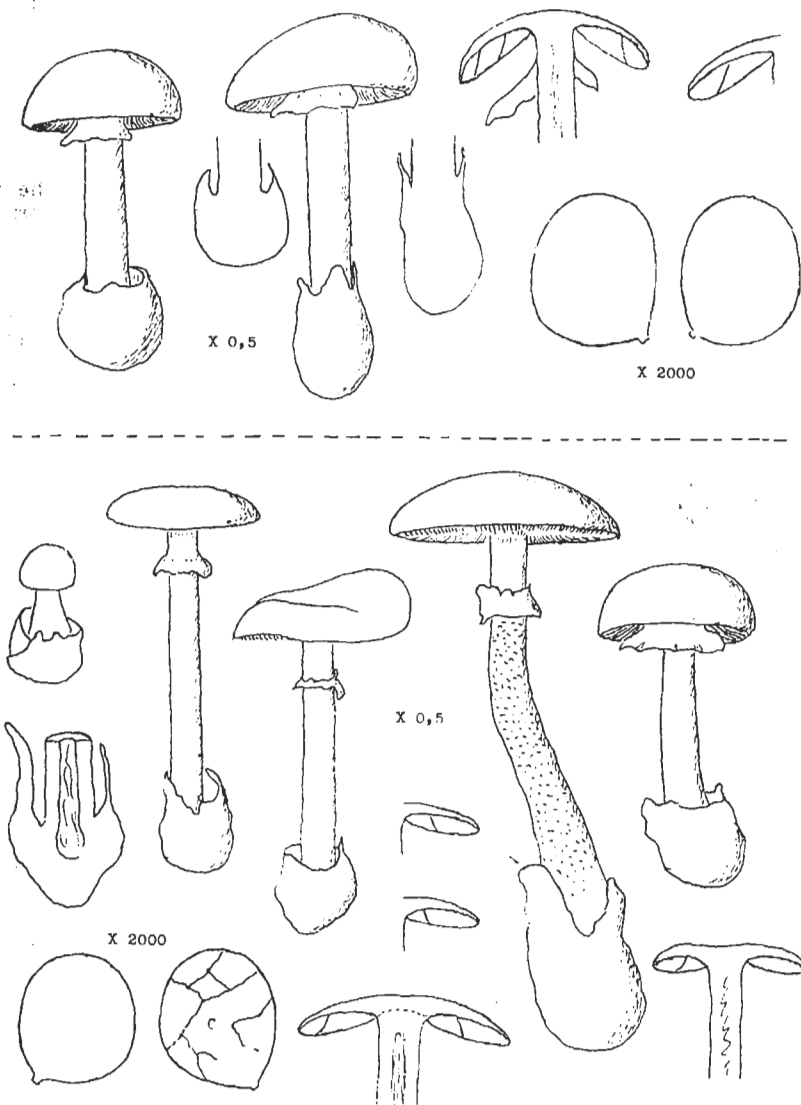


Fig. 1: *Amanita verna*. En haut, récolte du 24-6-1979; en bas, celle du 13-6-1982. La spore marquée C a été traitée par le Bleu de Crésyl.

formes ou variétés lesquelles pour nous, ne sont que l'expression du polymorphisme sporique que nous avons souvent observé dans le genre *Amanita*.

Ornementation des spores dans le Bleu de crésyl. Page 538 de cette Somme que constituent « Les Hyménomycètes agaricoïdes », R. KÜHNER signale que les spores d'*Amanites* examinées dans le Bleu de crésyl présentent une ornementation n'existant apparemment dans aucun autre genre. Nous avons donc recherché ce caractère inattendu et, de fait en colorant *légèrement* les spores de notre Amanite (une coloration trop intense masque tout), nous avons constaté qu'elles présentent des sortes de lignes cristuliformes tout à fait singulières, un peu hésitantes, un peu tremblées, rappelant celles des spores de Russules cristulées mais ne faisant pas saillie sur la coupe optique. Cette ornementation peut aussi dessiner un réseau incomplet (cf. la spore de droite) ou être réduite à de simples ponctuations.

Ecologie. MARCHAND que nous citons souvent du fait de l'excellente étude qu'il consacra à cette espèce, la récolta sur sol acide parmi *Castanea*. Or, nos récoltes ont été faites sur sol évidemment calcaire si l'on en juge par la flore phanérogamique du lieu : *Buxus* en abondance, *Helleborus*, etc. Il semble donc que *A. verna* soit indifférente à la nature du terrain, conclusion d'ailleurs adoptée par divers auteurs.

Qu'est la « vraie » *verna* ? D'accord avec BAS, BERTAULT (*Amanites* du Maroc, *Bull. Soc. myc. de France*, 1980, t. 96, p. 273) considère que la *verna* de MARCHAND n'est pas la vraie. La « vraie » *verna*, dit-il, présente une réaction sensiblement nulle à la potasse et, de plus, a des lames *adnées*. La *verna* de MARCHAND (et de nous-mêmes) a été nommée par TRIMBACH (*Ann. mus. hist. nat. de Nice*, 1972, p. 83) *Amanita verna* var. *decipiens* ¹.

Pour trancher la question, il faudrait savoir ce qui se serait passé si BULLIARD avait barbouillé de potasse la cuticule de son champignon. Nous n'aurons pas la hardiesse d'en décider. Notons cependant que FRIES (*Hymenomycetes Europaei*) écrit expressément « lamellis liberis » pour son *A. verna* (qui était bien l'espèce de BULLIARD car on sait que l'erreur du *Systema* où FRIES avait nommé *verna* ce qui était *virosa*, avait été à ce moment dûment rectifiée), ce qui nous amène à penser que l'espèce décrite dans la présente Note a de fortes chances d'être « la vraie ».

Cependant BATAILLE (Les réactions macro-chimiques chez les champignons, Supplément au tome LXIII du *Bulletin de la Société mycologique de France*, 1947 mais paru en 1948) écrit brièvement : « *Am. phalloides* var. *verna* (Bull.) Barla : Chapeau blanc pur, KHO ou NaHO = 0 », mais qui dira jamais si le champignon de BATAILLE était un simple albinos de *phalloides* auquel il le rattache comme variété ou bien la *verna* de BERTAULT. c'est-à-dire la *verna* insensible à la potasse qui verrait ainsi son existence confirmée ?

Quant à savoir si le comportement à la potasse, le mode d'insertion des lames, leur troncation ou leur arrondi, la présence de poils d'arête d'ailleurs apparemment peu différenciés, etc., suffisent pour qu'on puisse considérer qu'il y a là plusieurs espèces. c'est un point que nous ne saurions trancher.

Tout ce que nous pouvons faire ici, c'est de fournir une description détaillée d'une forme désormais bien connue de nous dont on saura bien, un jour ou l'autre, si elle n'est que l'un des aspects d'une espèce très polymorphe ou si

1. Considérant *A. verna* comme une espèce collective, ce même mycologue et dans la même publication, a créé une var. *tarda* pour une forme : 1° automnale, 2° à lames non tronquées, 3° munie de cheilocystides ampullacées, 4° également insensible à KOH.

elle doit s'insérer dans un « complexe » constitué par un ensemble d'espèces ou de bonnes variétés.

M. RUSSI, 16, boulevard de l'Europe, 69310 Pierre Bénite.
M. JOSSERAND, 24, rue de la Part-Dieu, 69003 Lyon.

**MISSIONS DE M. P.-C. ROUGEOT EN ETHIOPIE
ET EN REPUBLIQUE DE DJIBOUTI.
LEPIDOPTERA GEOMETRIDAE 2**

par Claude HERBULOT.

Dans cette note, qui fait suite à celle que j'ai publiée en 1977 (*Mém. Mus. nat. Hist. nat.*, nouv. Série, Série A, Zoologie, 105 : 30-36), je donne (1) une liste des *Larentiinae* récoltés par P.-C. ROUGEOT au cours de ses diverses missions en Ethiopie et dans la République de Djibouti et (2) la description d'un nouveau genre et de 10 nouvelles espèces de *Geometrinae*, de *Larentiinae* et d'*Ennominae*.

Ces récoltes ont été faites dans les stations suivantes :

Ethiopie.

- Addis-Ababa, province Shoa, 2 400 m.
- Arba-Minch, province Gemu-Gofa, 1 400-1 700 m.
- Forêt du mont Batu, province Balé, 3 500-3 200 m.
- Environs mont Batu, province Balé, 3 900-4 800 m.
- Forêt de Boré, province Sidamo, 2 200 m.
- Chensha, province Gemu-Gofa, 3 000 m.
- Col de Dinsho, province Balé, 3 500 m.
- Marais de Dinsho, province Balé, 3 100 m.
- Réserve de Dinsho, province Balé, 3 160 m.
- Dodola et route de Dodola, province Balé, 2 500 m.
- Fisha-Genet, province Sidamo, 2 600 m.
- Goba, province Balé, 2 500-3 000 m.
- Kébré-Mengist, province Sidamo, 2 200 m.
- Environs Kébré-Mengist, province Sidamo, 2 200-2 500 m.
- Koffolé et environs Koffolé, province Arussi, 2 400 m.
- Route de Koffolé, province Arussi, 2 200-2 400 m.
- Wondo-Genet, province Sidamo, 2 000-2 200 m.

République de Djibouti.

- Massif du Day, 1 400 m.
- Randa, monts du Day, 800 m.

1) LISTE DES LARENTIINAE

Xanthorhoe exorista Prout.

1 ♂, Ethiopie, Kébré-Mengist, 6.XI.1976.

L'espèce était connue de l'Ethiopie au Cap, s'avançant vers l'ouest jusqu'au Soudan, à l'Ouganda et au Zaïre, mais j'en ai aussi des exemplaires du Rwanda et du Cameroun.

Xanthorhoe alta Debauche.

1 ♂. Ethiopie, Addis-Ababa, 26.X.1976 ; 2 ♂, Ethiopie, env. Koffolé, 31.X.1973 et 27.III.1975 ; 3 ♂ et 1 ♀, Ethiopie, marais de Dinsho, 16 et 18.III.1975 et